

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 138 (1993)
Heft: 2

Artikel: Les plans directeurs de l'armée suisse (1968-1982)
Autor: Zumstein, Jörg
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345278>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les plans directeurs de l'armée suisse (1968-1982)

Par le commandant de corps Jörg Zumstein

Traditionnellement, notre armée a toujours été marquée par la prédominance du fantassin. «L'infanterie est l'armée principale. Au combat, elle subit les plus grandes pertes. C'est pour cela que lui revient la plus grande gloire», lisions-nous comme recrue dans le corridor de la vieille caserne de l'infanterie à Aarau, dans un entourage dominé par la cavalerie et où se perpétuait le souvenir d'un grand artilleur, le général Hans Herzog.

L'infanterie a conditionné longtemps la doctrine militaire de notre pays. C'est à elle que nous devons la notion de «tenir», notion-clef de la défense. Tenir un passage obligé, tenir un point d'appui: «Tenir», c'est se cramponner au sol, dans son trou de tirailleur, derrière l'embrasure de son fortin, dans les ruines d'un édifice, dans un entonnoir d'artillerie. «Tenir», c'est lutter «sans esprit de recul», jusqu'à l'épuisement de nos moyens, de nos forces, jusqu'au corps à corps sans merci. C'est le comportement des Confédérés à Saint-Jacob, c'est la Maison de la Dernière Cartouche à Sedan. Tenir, c'est aussi durer. Durer jusqu'à quand? Nul ne prédira l'étendue de cette action

dans le temps, mais on persiste à croire que, plus il y a de cartouches, de grenades, de rations alimentaires, mieux cela sera.

Dans ce domaine, cédant à son penchant pour l'absolu, l'Intendance a été catégorique, ailleurs comme aussi chez nous, en se faisant un devoir d'accumuler un maximum de moyens et de biens logistiques pour faciliter la tâche du combattant. On admettra que cette manière de faire conduit à certaines distorsions. Elle incite à une course aux investissements et, si elle favorise les plus rusés, les plus intrépides à formuler leurs requêtes, elle ne profite pas au développement harmonieux et à l'équipement équilibré d'une armée.

Ce fut, toutes proportions gardées, la situation dans laquelle se trouvait notre armée avant que les responsables n'eussent songé à établir un premier plan directeur permettant d'éviter à l'avenir les déformations auxquelles nous avons fait allusion.

Discutant un soir de l'année 1968 avec un camarade instructeur, collaborateur de quelque service de planification du Groupe-

ment de l'état-major général, je constatai que l'armée ne disposait alors d'aucune vision globale pour son développement opératif et matériel; chaque service luttant pour ses propres intérêts, l'instance supérieure fonctionnant comme une espèce d'arbitre, essayant d'éviter des excès et d'assurer la continuation du jeu. J'étais, au moment de cet entretien, officier supérieur adjoint au commandement des Ecoles centrales. Ma tâche était de préparer les exercices tactiques pour les futurs commandants de bataillon et de régiment et de matérialiser à travers ces exercices la nouvelle doctrine du règlement *Conduite des troupes* 1969 qui allait paraître. Le défaut d'un «Master Plan» militaire me semblait – même si cela n'était pas de mon ressort – être une lacune particulièrement grave et qui rendait impérieuse une réaction de la part de ceux qui étaient certains de pouvoir apporter une contribution valable. Je réunissais un petit groupe de volontaires, officiers de ma génération, miliciens et instructeurs, intéressés par le problème posé, et ensemble nous nous mettions au travail pour préparer un document qui n'était rien d'autre que le premier plan directeur de

l'armée et que nous appelions «Rolex».

II. «Rolex»

«Rolex» – comme chacun sait, la marque de chronomètres de réputation – devait faire voir l'importance du *temps* et de la *durée* dans nos raisonnements. Fin octobre 1968, nous pouvions remettre notre texte au sous-chef «Planification» de l'Etat-major général. C'était un texte très concis, ne comprenant que neuf pages.

On y lit que les possibilités dont dispose un agresseur moderne semblent favoriser une tendance vers un raccourcissement de la durée des opérations militaires décisives. L'agresseur aura intérêt à profiter de la surprise. Exprimé en fonction d'unités de mesure du temps, l'agresseur pourrait :

- en quelques heures éliminer notre potentiel aérien;

- en quelques jours paralyser notre appareil politique et le fonctionnement de nos structures civiles;

- en quelques jours ou semaines détruire le potentiel militaire terrestre, ainsi que les réserves opératives;

- en quelques semaines ou mois procéder à l'intégration du territoire occupé.

Les auteurs étaient d'avis que les guerres de longue durée appartenaient désormais au passé. Ils croyaient qu'après l'engagement de moyens puissants, de haute qualité et rapides, il faudrait s'attendre à une période où des actions de seconde main, difficilement prévisibles, auraient lieu, actions qui seraient conditionnées surtout par la volonté de défense du peuple assailli. Souvenons ici que la phase «chaude» de la guerre du Golfe a duré 100 heures, avec les résultats que nous

savons, et que le retrait des troupes de la coalition n'a pas posé à celle-ci le problème de l'intégration du territoire occupé.

Ainsi, l'étude «Rolex» débouchait sur la question de la *durée* de notre défense. Partant de notre doctrine de «défense combinée» prévoyant une combinaison d'actions défensives et offensives, les dernières étant constituées de ripostes mécanisées appuyées par l'aviation, on arrive à chiffrer sommairement le nombre de ripostes possibles dans un cas opératif donné. «Le combat cessa, faute de combattants», lit-on dans *Le Cid*. En Suisse, le combat organisé de l'armée cesserait au moment de l'épuisement des moyens de riposte. L'étude «Rolex» de 1968 chiffrait cette durée à 8 jours environ. Ce chiffre ne pouvait être, ni faux ni juste. Mais il fallait le considérer comme une indication de base pour la planification.



L'infanterie a conditionné longtemps la doctrine militaire de notre pays...

Les auteurs concluaient de leur démonstration que l'effet dissuasif recherché ne pouvait pas être fourni par les seuls moyens rapides, tels chars et aviation. Il paraissait nécessaire d'avoir recours à d'autres moyens qui seraient en mesure de parer le «deuxième coup» et qui, en plus, ne seraient pas touchés par l'épuisement ou la défaite des moyens opératifs. «Ces considérations nous amènent à demander, d'une part des éléments hautement puissants et mobiles pour une réaction immédia-

te, mais de durée limitée, d'autre part à exiger la création d'un élément de résistance englobant tout le territoire, entrant en action successivement, usant l'adversaire et l'obligeant à développer un effort nullement en rapport avec ses premiers succès opératifs».

Ainsi naissait l'idée d'une armée opérative, complétée et soutenue par une armée territoriale. Nous verrons plus loin que le plan «Rolex» anticipait en beaucoup d'aspects sur le *Plan directeur de l'armée 95*.

«Rolex» fut testé sous un autre nom lors d'un exercice opératif où on l'opposa à un modèle plus conventionnel. Il disparut ensuite dans un tiroir. Son mérite était d'avoir fait réfléchir, surtout en ce qui concernait la logistique où les responsables commençaient à revoir le problème des stocks en fonction de la durée probable d'une guerre moderne.

III. Le Plan directeur 1980

En 1975, le chef de l'état-major général présentait pour la première fois un cadre référentiel pour le développement de l'armée, appelé *Plan directeur armée 80*. Ce plan basait – fait nouveau – sur un concept global de défense la «politique de sécurité» du Conseil fédéral, dont les Chambres fédérales avaient pris connaissance. Ainsi, le premier plan directeur jouissait d'une bonne légitimation. A



...qu'elle soit appelée à se battre en plaine ou en montagne.

son tour, il fut présenté aux Chambres fédérales où il ne suscitait que peu d'émotions. Il était aussi le complément de la *Conduite des troupes*. Ainsi, la stratégie, la conduite opérative et tactique et le développement matériel et structurel de l'armée se poursuivaient le long du même axe de marche.

Malheureusement, la réalisation du plan rencontra quelques obstacles. Cela commençait par les difficultés du système antichar *Nora*, abandonné par la suite. Vint le *char 68* de fabrication suisse; appelé à remplacer les chars légers

AMX 13, il eut au début des ennuis mécaniques qui irritaient la troupe et firent l'objet d'une intervention parlementaire.

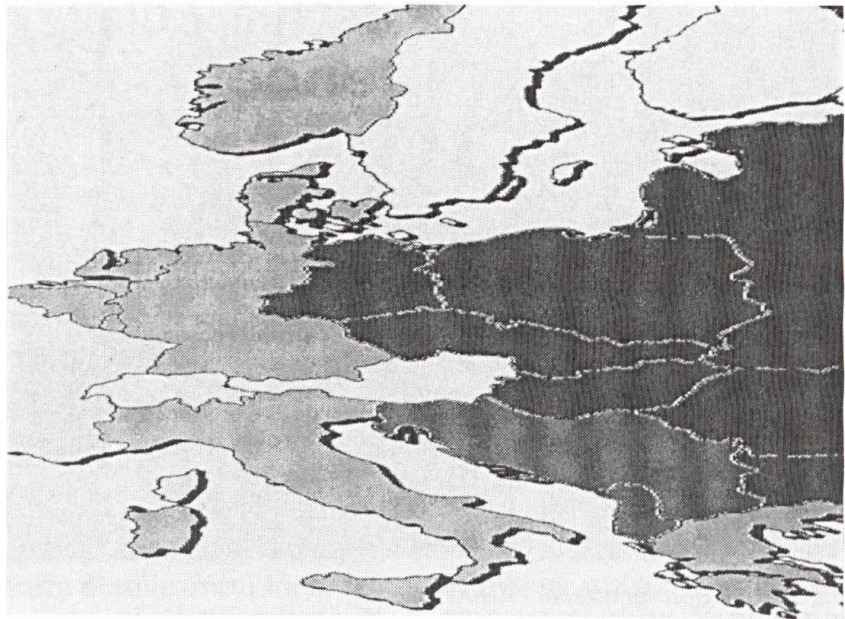
Le propre de ce plan directeur fut d'améliorer quelques structures, de mettre sur un même pied les divisions de campagne et de frontière, de les renforcer en chars et en artillerie blindée, d'attribuer des moyens de DCA *Rapier* aux divisions mécanisées et de renforcer les régiments d'infanterie de montagne par des lance-mines lourds. Il amena le renforcement du terrain par une nouvelle conception des destruc-

tions et des obstacles, ainsi que par l'implantation systématique de lance-mines de forteresse sur tous les passages névralgiques. La grande réalisation était un système logistique permettant de trouver tous les biens de soutien à proximité des secteurs d'engagement des troupes combattantes et réduisant aussi les distances pour les évacuations. Toutes ces mesures contribuaient également à réduire les temps de mise en activité des troupes en cas de mobilisation.

Le *Plan directeur armée 80*, le premier plan « officiel » de ce genre, fut, sans doute, un élément de transition. De la conception du 6 juin 1966, « fruit » de l'affaire *Mirage*, l'armée devait faire le pas vers des structures et une doctrine mieux appropriés aux nécessités de la guerre froide et de la déflagration militaire qui nous menaçait et qui se manifestait aussi dans des temps d'alerte de plus en plus courts.

IV. Le Plan directeur de l'armée du 9 septembre 1982

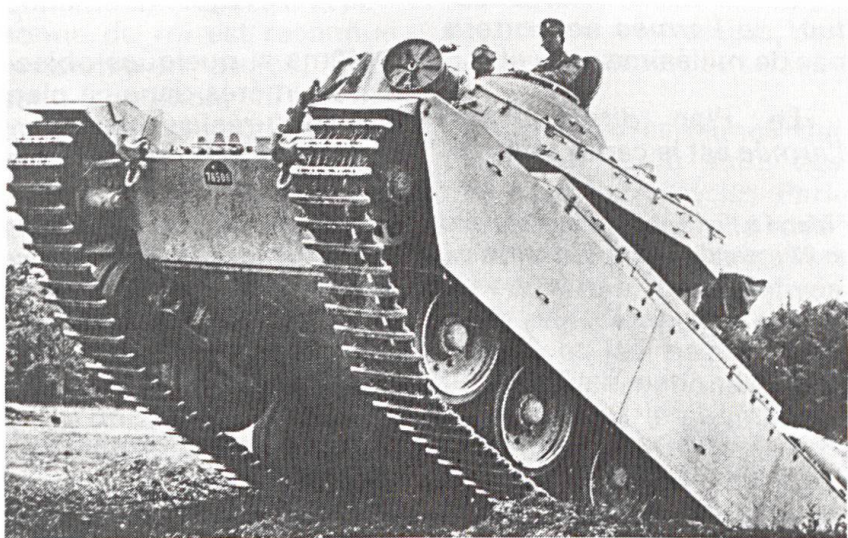
Chef de l'état-major général de 1981 à 1985, au vu des expériences faites avec le *Plan directeur armée 80*, j'ai trouvé bon de rédiger et de soumettre aux instances supérieures un plan directeur qui se baserait sur une philosophie quelque peu différente. Partant de l'adage américain « it is better to be throughly right than to



La Conduite des troupes 69 se situe dans le contexte de la menace que fait planer le Pacte de Varsovie. La Suisse se situe dans un couloir « neutre »...

be exactly wrong », la planification devait allier le flou à la précision. Le flou était destiné à esquisser la prospective, les visions, la planification à long terme. La précision devait se créer dans le domaine du moyen terme, et elle devait être at-

teinte dans le court terme. Le moyen terme était défini comme la durée d'une législature du Parlement, donc 4 ans. Le long terme couvrait plusieurs législatures, donc 8 à 12 ans. Compte tenu du temps nécessaire pour développer, évaluer et rendre « mûr » un



Lorsque l'on parle de « Rolex » à l'état-major général, ce sont encore les Centurions qui constituent le fer de lance de nos divisions mécanisées.



Le char 68 doit remplacer l'AMX-13.

système d'armes, il fallait considérer plutôt 12 que 8 ans. Le court terme enfin était dicté par la préparation d'un projet à présenter au Conseil fédéral et, par lui, à la procédure parlementaire.

Citons quelques passages du document du 9 septembre 1982 afin d'en comprendre mieux la méthode.

«Le nouveau *Plan directeur de l'armée* ne portera pas de millésime.»

«Le *Plan directeur de l'armée* est le cadre référen-

tiel à long terme régissant le développement de l'armée. Il n'est pas limité dans le temps et couvre plusieurs législatures.»

«Sa réalisation se fait par étape. L'étape de réalisation se définit comme suit: C'est la somme des conditions et des objectifs qui déterminent le développement de l'armée pendant une législature.»

Même si quelques objectifs énumérés dans ce plan n'ont été réalisés que partiellement ou ont dû être

abandonnés, l'armée a connu un essor remarquable durant les étapes 1984-1987 et 1988-1991. Nous pouvons dire aujourd'hui que la méthode a eu du succès, même si les conditions politiques et la constellation personnelle de l'époque ont eu une influence non négligeable. Ces années ont vu l'achèvement des travaux dans le domaine des destructions préparées, de l'implantation des lance-mines de forteresse, de l'«ameublement» de certains secteurs de défense; elles nous ont permis d'évaluer et d'introduire le char de combat 87 *Leopard*, le système anti-char *Tow-Piranha*, le fusil d'assaut 90. L'artillerie a été sensiblement renforcée et ses procédures de tir modernisées. On a introduit des hélicoptères de transport et modernisé la flotte des véhicules auto. Les états-majors ont été dégoûtés et l'armée a démontré ses capacités de réaction en se soumettant à des exercices d'alarme par surprise.¹

J. Z.

¹ Merci à l'ancien chef de l'état-major général de nous avoir autorisé à publier une partie de l'exposé qu'il fit, le 21 mars dernier à l'assemblée générale du Centre d'histoire et de prospective militaire à Verte-Rive (réd.).